



## DEPARTEMENT DU FINISTERE

### COMMUNE D'ARZANO

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 13 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le treize du mois d'avril , à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Yhuel à Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Anne BORRY, Maire d'Arzano.

**Etaient présents** : BORRY Anne, EVENNOU Jean-Luc, LE ROCH Marie-Françoise, LAVISSE Clotilde, HELOU Annie, GUEGUIN Gisèle, PHILIPPOT Gontran, TANGUY Patrick, LE GLEUT Jean-Paul, VALEGANT Jacques, CLAVIER Nathalie, LUCHIER-TANGUY Sandrine, DE MOUCHERON Cosme, DE PENFENTENYO Aude

**Absents** : CORDROC'H Jacques ayant donné procuration à Jean-Luc EVENNOU

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
15	14	15

**Secrétaire de séance** : EVENNOU Jean-Luc

**Date de convocation** : 07/04/2021

**Date d'affichage** : 15/04/2021

#### **Objet de la délibération** : Approbation du Compte Administratif 2020 et du compte de gestion du budget annexe de la Résidence Brizeux

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif établi pour l'année 2020 et indique qu'il est conforme au compte de gestion établi par le comptable public.

Le compte administratif du Budget annexe de la Résidence Brizeux pour l'année 2020 s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 090,25	13 707,24
Investissement		921,06

L'excédent de fonctionnement 2020 s'établit à 9 616,99 €, auquel il convient d'ajouter 32 221,14 € au titre du report de l'excédent de l'année 2019, soit un total de 41 838,13 €.

Le solde en investissement s'établit à 921,06 € auxquels il convient d'ajouter 43 449,97 € du report d'excédent de l'année 2019, soit un total de 44 371,03 €.

Madame le Maire se retire et ne prend pas part au vote, le Conseil Municipal est alors placé sous la présidence de Monsieur Jean-Luc EVENNOU, 1er Adjoint au Maire.

**ENTENDU** l'exposé de Madame le Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

**VALIDE** le compte de gestion 2020 présenté par le comptable public ;

**APPROUVE** le compte administratif 2020 du budget principal de la commune.

**Vote : Unanimité**

Pour extrait certifié conforme

Anne BORRY  
Maire d'Arzano

